

PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MAI 2001

La quatrième assemblée générale de l'Association était convoquée pour le lundi 28 mai à 18h dans les locaux du Centre de randonnée Marcel Rudloff à Châtenois. Le président de l'Association, Francis Hirn, assisté de Marguerite Rudloff, Yvonne Knorr, secrétaire, et René Géronimus, trésorier, après avoir excusé Nicole Fontaine, Présidente d'honneur, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants et remercié Jean-Marie Sigrist, Président du Cercle catholique Aloysia et gestionnaire du Centre de la randonnée Marcel Rudloff d'avoir bien voulu accepté de recevoir l'Association pour son Assemblée générale 2001 ; « C'est pour l'Association une très grande émotion d'être réunie dans ce lieu qui porte le nom de notre ami » devait-il notamment déclarer. Il adressa également ses remerciements aux membres du Conseil d'administration qui ont organisé cette assemblée générale, en particulier Yvonne Knorr et Louis Oster.

Il donna ensuite lecture de la liste des membres ayant demandé à être excusé, en particulier les présidents des trois collectivités, plusieurs parlementaires, maires, autres élus et membres de l'Association. Evoquant le souvenir de Pierre Pflimlin, membre fondateur de notre Association, il demande d'observer une minute de silence à sa mémoire et à celle d'autres membres disparus, notamment Jean-Pierre Kern, fidèle administrateur.

Après avoir constaté que l'Assemblée générale était régulièrement constituée (35 membres présents et 93 ayant donné procuration), le président déclara ouverte l'Assemblée générale et donna tout d'abord lecture du rapport de gestion de l'Association, conformément à l'ordre du jour.

1. Rapport de gestion.

Tout en nous concentrant sur les activités de l'année 2000 sur laquelle nous statuons aujourd'hui, nous ferons néanmoins une incursion sur l'année en cours pour évoquer les activités récentes et aussi évoquer les perspectives.

Revenons donc tout d'abord sur 2000, la troisième année complète depuis la création de notre association en février 1997. Elle aura surtout été marquée par la remise du troisième Prix de la Tolérance Marcel Rudloff, le 7 avril 2000, au Père Elias Chacour, dans le cadre très symbolique du Palais des Droits de l'Homme. Il n'est pas nécessaire de revenir longuement sur cette manifestation pleinement réussie que nous avons déjà évoquée lors de la précédente assemblée générale, si ce n'est pour rappeler, qu'il s'agissait du choix du dernier jury qui aura été présidé par Pierre Pflimlin qui devait malheureusement nous quitter quelques temps après. Nous rendons bien évidemment hommage au fidèle membre de notre Association qu'il a été, en nous souvenant de l'enthousiasme et de la passion qu'il avait mis dans sa

fonction de Président du Jury. Comme vous le savez le Conseil d'administration a demandé à notre ami Jean-Marc Bischoff de prendre la suite du Président Pflimlin dans cette tâche.

Un autre moment fort de l'année 2000 aura été, le 16 novembre dernier, l'inauguration de la salle Marcel Rudloff au siège de l'Ordre des Avocats. Nous tenons à dire nos remerciements à nos membres, Louis Oster et Jean-Paul Wachsmann, pour le rôle déterminant qu'ils ont joué dans cette décision. Elle a donné lieu à une cérémonie très émouvante dans ce lieu avec lequel Marcel avait des liens très forts. Nous étions nombreux dans la salle nouvellement baptisée pour écouter la très belle évocation de la carrière d'avocat de Marcel par le bâtonnier, Jean Wiesel.

A signaler également, toujours en 2000 le voyage que nous avons organisé, le 3 avril, pour des élèves du Lycée Marcel Rudloff ; ils étaient 46 des classes de 1^{ère} SE et de seconde qui ont pu aller sur les traces de notre ami au Sénat et au Conseil constitutionnel. Ils étaient accompagnés par leurs professeurs ainsi que par Geneviève Rudloff et Yvonne Knorr. Une belle réussite pour laquelle nous devons remercier le Président Philippe Richert et son assistante, Corinne Bury. Auparavant, le Lycée Marcel Rudloff avait associé notre Association à ses journées portes ouvertes du 11 mars.

Nous avons également participé à Offenbourg, le 18 mai, à la très belle fête de jumelage de ce même Lycée avec celui du Grimmelshausen Gymnasium, une initiative qui revient à notre fidèle membre, André Bulber ; j'étais accompagné pour cette cérémonie par Yvonne Knorr.

Par ailleurs, une nouvelle fois l'un des concerts du cycle Musica 2000 était spécialement dédié à Marcel Rudloff ; il s'agissait du récital de piano donné le 7 octobre à l'Hôtel du Préfet, à Strasbourg, par le jeune compositeur alsacien, Philippe Bertrand ; un concert auquel a assisté notamment Marguerite Rudloff.

A noter enfin que, conformément à la tradition, nous étions présents, Yvonne Knorr et moi-même, en compagnie de Madame Rudloff et de ses enfants, aux côtés du Maire de Strasbourg, Catherine Trautmann, et du Président du Conseil régional, Adrien Zeller, le 1 novembre dernier, pour recueillir et déposer une gerbe sur la tombe de notre ami.

Tout ce que nous avons fait a pu l'être grâce à votre soutien, vous les membres de l'Association, mais aussi – et surtout – en raison de la forte implication du Conseil Régional et de son Président Adrien Zeller, du Conseil Général du Bas-Rhin et de son Président Philippe Richert, de la Ville de Strasbourg où Roland Ries, comme Maire et comme premier adjoint a été notre contact efficace.

Ces soutiens contribuent grandement à la forte motivation des membres actifs et tout particulièrement des administrateurs dont je veux évoquer le sérieux et l'assiduité. En effet, au cours de l'année concernée, le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois : le 17 janvier, le 28 février, le 2 mai, le 11 octobre et le 27 novembre, avec en moyenne 13 à 14 personnes présentes, ce qui est – eu égard à leur qualité – une proportion remarquable. Rappelons également que notre Assemblée générale 2000 s'était tenue le 19 juin dans les locaux du tout nouveau Pôle d'enseignement de gestion et d'économie de l'Université de Strasbourg.

Il me faut évoquer aussi à ce stade le superbe travail effectué tout au long de l'année par Marguerite Rudloff et Yvonne Knorr qui cumule les fonctions de secrétaire et de trésorière-adjointe. Toutes deux sont les véritables piliers de notre association, toujours disponibles pour remplir les tâches les plus diverses. Notre reconnaissance va également à notre trésorier, René Géronimus, dont l'aide nous est très précieuse.

Que toutes et tous, membres actifs en particulier, soient remerciés très sincèrement au nom de l'Association au même titre que mon assistante, Eliane, qui fait au quotidien un important travail de secrétariat avec discrétion et efficacité. Vous le savez, une association comme la nôtre suppose beaucoup

de contacts, de coups de fil, de lettres, de circulaires. Grâce à de nombreuses aides discrètes nos frais de gestion et d'administration sont quasi nuls, ce qui permet d'utiliser de manière optimale les subventions et les cotisations.

Même si nous reviendrons sur ce grand moment lors de notre prochaine Assemblée générale, je ne puis m'empêcher de rappeler de suite la cérémonie de remise du Prix de la Tolérance 2001, la quatrième, à Aughnacloy Truagh European Schools Social Project (Irlande et Irlande du Nord) , le 23 mars dernier, à l'occasion de ce qui aura été, pour l'instant, probablement la plus belle de nos quatre cérémonies.

Après un peu plus de quatre ans d'existence, cette association a fait du bon travail et a obtenu des résultats au-delà de nos espérances ; pour preuve le nouveau recueil des extraits de presse qui nous ont été consacrés depuis notre dernière assemblée générale et que nous vous avons remis. Si l'essentiel de ce que nous pouvions faire pour mieux inscrire le nom de Marcel Rudloff dans la mémoire strasbourgeoise est fait, le moment est venu pour donner un second souffle à notre association afin de fidéliser nos membres actuels, mais aussi de susciter de nouvelles adhésions autour de ce qui est la raison d'être de l'Association, c'est-à-dire « défendre l'esprit de tolérance ».

Le Conseil d'administration s'est penché sur cette importante question et prépare actuellement de nouvelles voies d'action. Cette réflexion – notamment initié par Corinne Bury – a été lancée lors du Conseil d'administration du 11 octobre que nous avons tenu symboliquement au Lycée Marcel Rudloff. Le fait que pour 2001 le nombre de cotisants à ce jour (169) soit supérieur à celui de l'année dernière (158) est pour nous un encouragement à aller dans ce sens.

2. Rapport financier.

Le trésorier de l'Association, René Géronimus, présenta ensuite les comptes arrêtés au 31 décembre 2000.

A. Compte d'exploitation

Les recettes de l'année 2000 s'élèvent 120.327,43 F et se composent de :

- cotisations et dons d'un total de 36.727,98 F contre 53.705 F en 1999 (- 31%)
- subventions de 80.000 F, soit 40.000 F de la ville de Strasbourg (dont le rappel de 1999), 20.000 F du Conseil Général du Bas-Rhin et 20.000 F du Conseil Régional d'Alsace
- produits financiers de 3.599,45 F (revenus sur les Sicav).

A ces recettes perçues en 2000 s'ajoutent la reprise de provision de 50.000 F constituée en 1999 pour les dépenses du troisième Prix de la Tolérance. Les recettes totales sont donc de 180.327,43 F.

Les dépenses ont atteint un total de 59.953,84 F dont 45.000 F arrondis pour les frais du Prix de la Tolérance et 8.500 F pour le déplacement à Paris des élèves du Lycée Marcel Rudloff.

Il est proposé de provisionner les dépenses de l'exercice 2001 à hauteur de 70.000 F pour le Prix de la Tolérance 2001, de 10.000 F pour le projet de Prix jeunes, de 20.000 F pour les frais de communication, de relations publiques et administratifs.

Le total des recettes de 180.327,43 F diminué du total des dépenses et provisions de 159.953,84 F donne un excédent de gestion de 20.373,59 F qui sera versé au fonds de réserve pour porter ce dernier à un montant de 86.176 F.

B. Bilan

En conséquence, le bilan de notre association s'établit ainsi au 31 décembre 2000 :

ACTIF		PASSIF	
Solde du compte bancaire au 31.12.2000 :	90.220,43	Fonds de réserve au 31.12.1999	65.802,41
		Excédent de gestion 2000	20.373,59
9 Sicav Sogenal C.T. à 10.661,73 F	95.955,57	Fonds de réserve au 31.12.2000	86.176,00
		Provisions :	
		- Prix de la Tolérance 2001	70.000,00
		- Prix jeunes	10.000,00
		- Communication, rel. publiques, frais administratifs	20.000,00
Total des disponibilités	186.176,00		
Total de l'actif	186.176,00	Total du passif	186.176,00

3. Décisions de l'Assemblée générale.

Après avoir écouté les deux rapports présentés par le Président et le Trésorier ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, lu en leur absence par Jean-Dominique Heyl, l'Assemblée approuve les comptes présentés et donne quitus au Conseil d'administration et au trésorier pour leur gestion (vote à l'unanimité). Elle procède ensuite, également à l'unanimité, au renouvellement du mandat des deux commissaires aux comptes (Félix Lévy et Raphaël Pélissier) pour le contrôle des comptes de l'exercice 2001.

4. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Les statuts de l'Association prévoient le renouvellement par tiers et par tirage au sort des membres du Conseil d'administration pour les deux années qui suivent la première Assemblée générale, ce qui a été fait les deux années précédentes. Le dernier tiers des administrateurs est donc automatiquement concerné

par le renouvellement cette année ; il s'agit de 11 administrateurs. Le Président donne lecture de la liste des administrateurs concernés (J.M. Bischoff, R. Géronimus, J.D. Heyl, M. Hoca, L. Jung, A. Kuntz, H. Lapp, J.D. Marco, P. Richert, N. Schiltz et M.P. Urban) et indique que tous sont candidats au renouvellement de leur mandat, à l'exception de Noëlle Schiltz qui compte tenu de son éloignement a préféré mettre son siège à disposition. Pour la remplacer le Président propose Fabienne Keller, maire de Strasbourg. Par ailleurs, le Président indique que le Conseil a coopté Geneviève Rudloff pour occuper le siège laissé vacant par le décès de Jean-Pierre Kern et dont le mandat viendra à échéance en 2002. Ce choix est également soumis à la décision de l'assemblée générale. Toutes ces personnes sont élues à l'unanimité.

5. Montant des cotisations.

Tenant compte de l'entrée en vigueur de l'Euro au 1^{er} janvier prochain, le Conseil d'administration propose de fixer les cotisations aux montants suivants : 32 € pour les membres actifs, 80 € pour les associations et organismes divers, et 100 € pour les membres bienfaiteurs. Manifestant la volonté de l'Association de s'ouvrir davantage vers les jeunes, le Président propose de créer une catégorie supplémentaire de cotisants avec un tarif promotionnel de 10 € pour les moins de 25 ans. Ces propositions sont votées à l'unanimité.

6. Divers.

Une discussion s'engage autour des orientations futures de l'Association. En plus du projet « jeunes » qui devrait se confirmer très prochainement dans la mesure où il y a encore quelques ajustements à faire, afin de répondre aussi bien aux attentes de l'Association, que des collectivités - concernées et fortement intéressées - et du Rectorat, Corinne Bury suggère de s'adresser également à la cible des étudiants avec une initiative adaptée. Le Président trouve la proposition excellente et propose de remettre à l'ordre du jour d'une prochaine réunion un projet sur lequel il a déjà mené une réflexion avec Dominique Marco, à savoir un colloque consacré à la Tolérance. Corinne Bury est disposée à s'occuper de ce dossier nouveau.

Le Président,

La Secrétaire,

Le Trésorier,

Francis Hirn.

Yvonne Knorr.

René Géronimus.